

DIRECTEUR OU DIRECTRICE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE RIMOUSKI

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec cherche à pourvoir un poste de directeur ou directrice pour son établissement de Rimouski. Le Conservatoire de musique de Rimouski est une école publique à échelle humaine, ancrée au cœur du bouillonnement artistique du Bas-Saint-Laurent. Étroitement liée à sa communauté, cette institution incontournable est un foyer de rayonnement des arts et de la créativité. Vous vous sentez interpellé(e) ? Vous pourriez être le candidat idéal ou la candidate idéale ! **Entrée en fonction : le 6 août 2018.**

Nature du poste : Sous l'autorité et la supervision du directeur général, la personne titulaire de l'emploi administre l'ensemble des programmes de formation et des autres services offerts par son établissement. En outre, elle supervise les activités pédagogiques et assure la gestion et l'optimisation des ressources humaines, financières et matérielles, et ce, dans le cadre des lois, règlements, politiques, régime pédagogique, directives et normes en vigueur. Elle met également à profit ses qualités de *leader* afin de développer le potentiel de son établissement et du réseau, d'accroître son rayonnement et d'affirmer sa position dans le milieu culturel et éducatif.

Exigences :

- Détenir un diplôme universitaire de 1^{er} cycle dans une discipline jugée pertinente ou l'équivalent dans un domaine apparenté ;
- Posséder un minimum de huit années d'expérience de niveau professionnel ou d'encadrement comprenant :
 - deux années de pratique active dans le milieu artistique professionnel de haut niveau ou dans le milieu de la formation universitaire ou collégiale ;
 - une année d'expérience dans les activités d'encadrement ;
- Démontrer une excellente maîtrise de la langue française parlée et écrite ;
- Détenir de l'expérience dans l'enseignement, plus spécifiquement dans le milieu musico-éducatif de la région ou d'une communauté régionale, est un atout.

Profil recherché :

- Savoir prendre des décisions et les assumer, faire preuve d'innovation et de vision stratégique de recrutement et de développement ;
- Présenter un leadership mobilisateur, suscitant la collaboration des partenaires et institutions de son milieu ainsi que de l'équipe pédagogique et administrative en place ;
- Être habile communicateur, avoir de fortes aptitudes pour les relations interpersonnelles et faire preuve de sens politique ;
- Posséder d'excellentes connaissances en pédagogie et en didactique de la musique ;
- Connaître le milieu culturel en général, les milieux professionnels québécois de la musique, l'offre de services éducatifs en musique au Québec de même que la production de concerts ;
- Démontrer une habileté à travailler en partenariat dans sa communauté et en cohérence avec le réseau du Conservatoire, dans le respect de ses règles et de ses valeurs.

Conditions : La rémunération (Cadre, classe IV) et les avantages sociaux concurrentiels seront déterminés en conformité aux règles régissant les conditions de travail des cadres du Conservatoire (*régime de retraite à prestations déterminées, assurances collectives, etc.*).

Pour soumettre votre candidature : Faites parvenir votre candidature **avant le 22 février 2018**, par courriel à l'attention de madame Louise Lamontagne, à emploi@conservatoire.gouv.qc.ca. Nous remercions à l'avance tous les candidats de leur intérêt pour ce poste et nous vous informons que seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. Prenez note que les entrevues se tiendront dans la semaine du 26 février 2018.

Documents à joindre :

- Un texte précisant vos motivations et votre conception du rôle de directeur ou directrice du Conservatoire de musique de Rimouski ;
- Un curriculum vitæ décrivant les postes occupés (environnement, défis, résultats obtenus) ainsi que les ressources humaines (nombre, niveau), financières (budget) et matérielles gérées
- Copies de vos attestations d'études.

Le Conservatoire souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les personnes handicapées au sens de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (L.R.Q., c.E-20.1), les minorités visibles, les minorités ethniques et les autochtones. Nous encourageons les membres appartenant à ces groupes à poser leur candidature. Il est à noter que des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.

